



## INTERVENANT



Philippe MOSSÉ est économiste, Directeur de Recherche Émérite au Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (CNRS et Aix-Marseille Université). Il a été Chargé de Mission pour la MiRe-Drees, où il a notamment

été animateur d'un programme de recherches sur les restructurations hospitalières. Expert auprès de la Haute Autorité de Santé, il a fait partie de la Commission évaluation économique et de santé publique. Il a été pendant huit années, membre du Conseil Scientifique de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique et pendant quatre ans, du Conseil scientifique de l'Université de la Méditerranée. Ses enseignements se sont déroulés dans divers cadres, le plus souvent au niveau Master ou dans l'encadrement de thèses.

Dans une perspective de comparaison internationale, ses travaux portent sur les politiques et les professions de santé ainsi que sur l'économie hospitalière. Après avoir été Professeur Invité à l'Université de Keio (Tokyo) il a réalisé des recherches visant à comparer les « espaces professionnels » des infirmières en France et au Japon. Il poursuit ses recherches en menant, en collaboration, une étude sur les Infirmiers en Pratique Avancée.

### Dernier ouvrage paru :

« Une économie Politique de l'Hôpital ; contre Procuste », novembre 2018, Ed. L'Harmattan.

## PUBLIC

Tout professionnel intéressé par ce thème.

## LIEU ET HORAIRES

Grand Amphithéâtre de l'IFPS de Dijon de 14 H à 17 H.

Adresse : 12 bd Maréchal de Lattre de Tassigny  
21000 Dijon.

## PRESENTATION

### L'hôpital et ses acteurs : un rôle à redéfinir, une place à conforter.

Les hôpitaux publics ne sont pas des entreprises marchandes mais des organisations, voire, des institutions. Pourtant le spectre de l'entreprise, et plus globalement le risque d'une « marchandisation » de la santé, sont régulièrement évoqués. Il est vrai que, au cœur des politiques actuelles, se trouve la volonté de rationaliser l'hôpital, au risque d'en gommer les spécificités. Dans ce contexte les contraintes, réelles et croissantes, qui pèsent sur lui sont vécues comme des attaques visant à le fragiliser.

C'est pourquoi, les outils de gestion (le nouveau management public, les démarches qualité, les procédures de certification, etc.) sont souvent perçus comme des carcans bureaucratiques, sinon comme des slogans trompeurs. De plus, la multiplicité des acteurs légitimes (singulièrement les Agences et leurs experts) et, depuis trente ans, la succession des modes de financement semblent éloigner les professionnels de leur cœur de métier.

Pourtant, sous certaines conditions, des marges de manœuvre peuvent être saisies par les personnels hospitaliers eux-mêmes. Ainsi, par exemple, le Programme « Ma Santé 2022 » conforte-t-il l'ouverture, l'expérimentation, l'évaluation et le contrat. Dans une certaine mesure, les dynamiques professionnelles favorables à plus de coopérations sont encouragées. Mais, pour que les personnels s'y engagent, des conditions devront être remplies ... qui ne le sont pas encore ; notamment en matière d'incitations.

Il convient donc d'analyser pourquoi et comment la place, le rôle et les missions des hôpitaux pourront être renouvelés sans perdre de vue les finalités du service public. Si les cadres, chargés de donner du sens à ces évolutions, se vivent *entre marteau et enclume* c'est qu'ils et elles ont une fonction centrale.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Tél. : ..... E.mail : .....

Fonction : .....

Adresse professionnelle : .....

N° de déclaration IFCS : 26 21 P0037 21

Tarif : - 30 euros pour les professionnels avec prise en charge

- 20 euros pour les professionnels sans prise en charge

Fait à ..... Le .....

Signature

### MODE DE PRISE EN CHARGE

Par l'employeur   
Individuel

Joindre avec le bulletin :

- soit un justificatif de prise en charge par l'employeur
- soit votre chèque à l'ordre de la Trésorerie du CHU de Dijon

Ce coupon est à retourner à l'adresse indiquée en 1<sup>ère</sup> page au plus tard le 21 février 2020.